

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes tenue le **mercredi 22 janvier 2025**, à 19 h 15, à la salle Francine Plante-Lauzon du pavillon Vaudreuil

### **Sont présentes les personnes suivantes :**

Nathalie	Asselin	Directrice
Vanina	Bonnot	Parent
Amélie	Bourgeois	Parent
Anik	Charbonneau	Directrice adjointe, secondaire 3
Éric	Fusinato	Parent, vice-président du C.É. 2024-2025
Isabelle	Glazer	Parent, représentante au Comité de parents 2024-2025
Jiani	Liu	Présidente du conseil des élèves
Julie	Mainville	Parent, secrétaire du C.É. 2024-2025
Marie-Ève	Moreau	Représentante de la communauté et directrice de la Fondation
Dominique	Morier	Enseignant
Chantal	Proulx	Représentante du personnel de soutien
Patrick	Richard	Parent, président du C.É. 2024-2025
Patricia-Ann	Young	Représentante des professionnels-les

### **Sont absentes les personnes suivantes :**

Omotayo	Chimchetam Agbona	Vice-présidente du conseil des élèves
Julie	Clermont	Parent substitut
Pierre	Molina	Parent substitut
Erica	Tough	Parent

## **1. PRÉSENCES ET QUORUM**

La séance est ouverte à 19 h 15 et on constate le quorum.

## **2. PAROLE À L'ASSISTANCE**

Il n'y a personne dans l'assistance.

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR\***

Le président du C.É. fait la lecture de l'ordre du jour suivant.

<b>Sujet</b>	<b>Objet</b>
1. Présences et quorum	Constate
2. Parole à l'assistance	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2024*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 18 décembre 2024	Approuve

6. Informations de la direction	
a) Temps alloué (grille-matières) pour les matières obligatoires et à options*	
a. Secteur régulier	Approuve
b. Secteur de l'adaptation scolaire	Approuve
c. Secteur du Sport-Arts-Études	Approuve
d. Classes d'accueil	Informe
e. Nouveau PPP	Approuve
b) Critères d'admissibilité aux PPP	Approuve
c) Planification annuelle-contenu éducation à la sexualité 24-25*	Approuve
d) Projet éducatif	Informe
e) Protocole d'entente avec la ville de Vaudreuil-Dorion*	Adopte
f) Efforts budgétaires et plan de redressement	Informe
g) Activités hors horaire*	Approuve
7. Parole au président	Informe
8. Parole à la représentante au comité de parents	Informe
9. Parole aux membres	Informe
10. Parole aux enseignants	Informe
11. Parole à la représentante de la communauté	Informe
12. Levée de la séance	Adopte

\* document joint à l'envoi

Les modifications, en bleu, sont apportées avant l'adoption de l'ordre du jour.

**CÉ-250122-01** Il est proposé par M<sup>me</sup> Patricia-Ann Young et appuyé par M. Patrick Richard d'adopter l'ordre du jour tel que  présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2024\***

Le président du C.É. demande s'il y a des changements à faire; il n'y en a pas.

**CÉ-250122-02** Il est proposé par M<sup>me</sup> Chantal Proulx et appuyé par M<sup>me</sup> Vanina Bonnot d'adopter le procès-verbal tel que  présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.

#### **5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2024**

Le suivi à faire est reporté au point 6 a).

#### **6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

##### **a) Temps alloué (grille-matières) pour les matières obligatoires et à options\***

La direction explique que la grille-matières a fait l'objet d'une révision puisque le conseil d'école a demandé d'avoir plus de temps de consultation auprès des enseignants afin d'obtenir un consensus. La direction adjointe responsable du dossier de l'organisation scolaire nous présente donc la version finale.

###### **a. Secteur régulier**

Les parcours de secondaire 1, 2 et 3 comptent tous 36 unités. Or, en secondaire 4, il y a quelques parcours qui permettent d'obtenir 34 unités au lieu de 36. La solution proposée pour palier à cette situation et obtenir 36 unités est que l'élève fasse du bénévolat ou

suive le cours de sciences enrichies. Pour ces quelques dossiers, on propose une rencontre entre la direction, l'élève et ses parents. En secondaire 5, on a le problème inverse. Les élèves reçoivent 38 unités alors qu'ils n'ont que 36 périodes. Certains cours donnent droit à 4 unités pour 2 périodes de cours.

Les membres du CÉ souhaitent donc que le comité de la grille-matières revoie le tout l'an prochain afin que le nombre d'unités soit équitable pour tous les élèves.

Résultat du vote : 7 pour, 0 contre, 3 abstentions

**Les grilles-matières proposées pour le secteur régulier du secondaire 1 au secondaire 5 sont approuvées à la majorité.**

**b. Secteur de l'adaptation scolaire**

On présente les différentes grilles-matières pour le secteur de l'adaptation scolaire. Les unités attribuées au temps non réparti seront définies par l'équipe-école.

Résultat du vote : approuvé à l'unanimité

**Les grilles-matières proposées pour le secteur de l'adaptation scolaire sont approuvées à l'unanimité.**

**c. Secteur Sport-Arts-Études**

On présente les différentes grilles-matières pour le secteur sport-arts-études.

Résultat du vote : approuvé à l'unanimité

**Les grilles-matières proposées pour le secteur sport-arts-études sont approuvées à l'unanimité.**

**d. Classes d'accueil**

On prévoit qu'il y aura deux classes d'accueil l'an prochain, qui seront composées d'environ 35 élèves.

**e. Nouveau PPP**

L'école souhaite mettre sur pied un projet pilote en secondaire 1 pour nouveau PPP axé sur le flag football, le football et le rugby. Le groupe serait mixte et étudierait les différentes stratégies associées à ces sports, mais ils ne les pratiqueront pas physiquement.

Résultat du vote : 9 pour, 1 contre, 0 abstention

**Le nouveau PPP est approuvé à la majorité.**

**b) Critères d'admissibilité aux PPP**

La direction de l'école mentionne que les critères d'admissibilité ont été présentés aux parents des élèves de 6<sup>e</sup> année. Il n'y aura plus de sélection en fonction des résultats. Les élèves seront plutôt choisis par tirage au sort. Le groupe Everest fait toutefois exception puisque les résultats demeurent un des critères de sélection.

Pour les concentrations, on tiendra compte des bulletins de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et les élèves devront rédiger une lettre d'intention. Pour les concentrations en arts, les élèves pourraient devoir réaliser une œuvre (dessin, monologue, entrevue sur les aptitudes musicales, etc.).

Résultat du vote : approuvé à l'unanimité

**Les critères d'admissibilité proposés sont approuvés à l'unanimité.**

**c) Planification annuelle-contenu éducation à la sexualité 24-25\***

La direction présente la planification annuelle du contenu de l'éducation à la sexualité pour cette année.

Résultat du vote : approuvé à l'unanimité

**La planification annuelle du contenu d'éducation à la sexualité pour 2024-2025 est approuvée à l'unanimité.**

**d) Projet éducatif 2025-2027\***

Un concours pour trouver un slogan sera lancé auprès des élèves afin que ce dernier reflète leur vision de la Cité-des-Jeunes. Pour l'instant, les slogans proposés par le personnel de l'école sont : Notre Cité, notre fierté; et Ensemble, batissons la Cité.

**e) Protocole d'entente avec la ville de Vaudreuil-Dorion\***

La direction présente l'*Entente relative au remboursement des frais d'inscription à une équipe sportive des écoles secondaires de la Cité-des-Jeunes et des Échos*. Cette entente doit être renouvelée chaque année.

La direction précise que c'est la dernière année du partenariat avec l'école des Échos pour nos équipes sportives. Le RSEQ n'a pas renouvelé l'entente qui prévalait depuis l'ouverture des nouvelles écoles.

**CÉ-250122-03 Il est proposé par M. Patrick Richard et appuyé par M<sup>me</sup> Vanina Bonnot d'adopter l'Entente telle que  présentée ou  modifiée; adoptée à l'unanimité.**

**f) Efforts budgétaires et plan de redressement**

La direction explique que le CSSTL est soumis à un plan de redressement de 3 ans et que toutes les écoles doivent participer aux efforts budgétaires demandées par le ministère. À cet effet, un premier montant que le CSSTL devra verser le 31 mars s'élève à 1,9 M\$. L'effort demandé pour les écoles est de 7 %. Ce montant sera pris dans différentes mesures déjà ciblées.

**CÉ-250122-04 Il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Bourgeois et appuyé par M<sup>me</sup> Julie Mainville de prolonger la réunion de 15 minutes pour épouser l'ordre du jour; prolongation approuvée à l'unanimité.**

**g) Activités hors horaire\***

La direction présente les activités hors horaire, dont la date de tombée était entre deux réunions du C.É.

**Les activités hors horaire sont approuvées à l'unanimité.**

**7. PAROLE AU PRÉSIDENT**

Le président du C.É. n'a rien à signaler.

## **8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS**

Lors de la dernière réunion, les membres du comité de parents que le CSSTL doit remettre 1,9 M\$ au gouvernement pour contribuer à éponger le déficit de 11 milliards de dollars. La direction générale a souligné que les services aux élèves ne seront pas touchés par les coupes budgétaires.

## **9. PAROLE AUX MEMBRES**

Les membres n'ont rien à signaler.

## **10. PAROLE AUX ENSEIGNANTS**

Le seul enseignant présent signale que la grille-matières a suscité bien des discussions. Lorsqu'interrogé à savoir si un enseignant ou une enseignante avait mentionné son intention de remplacer M. Jérôme Boissy, il a indiqué que personne ne s'est proposé et que nous sommes la seule école secondaire avec un enseignant siégeant au conseil d'établissement.

## **11. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ**

La représentante à la communauté et présidente de la Fondation mentionne qu'une agente de développement et de mobilisation se joindra bientôt à elle pour l'aider à mener à bien les activités de la Fondation. Elle souligne que la Fondation remettra des bourses de persévérance scolaire les 12 et 18 février (régulier et adaptation scolaire respectivement). L'an dernier, la Fondation a remis 70 bourses.

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La prochaine réunion du conseil d'établissement est prévue le 2 avril 2025 à 19 h 15.

**CÉ-250122-05    L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M<sup>me</sup> Patricia-Ann Young et appuyé par M. Dominique Morier de lever la séance à 21 h 26; adopté à l'unanimité.**

---

Patrick Richard, président

---

Nathalie Asselin, directrice

Préparé par Julie Mainville  
Secrétaire du C. É. de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes pour 2024-2025